



Organisation Non Gouvernementale ayant Statut Spécial à l'ECOSOC aux Nations Unies, Membre Observateur à la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (CADHP) de l'Union Africaine

Protection des enfants dans le contexte de pandémie de Covid 19

Rapport N° 3

Ce présent rapport retrace les activités réalisées par l'observatoire des droits humains de la Rencontre Africaine pour la Défense des Droits de l'Homme (RADDHO) au cours de la période couvrant le mois d'avril et de Mai. Il s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la note d'orientation du secrétaire général axé principalement sur le programme Covid-19 enfants. Au cours de cette période, les activités réalisées se répartissent en trois volets. Il s'agit de la communication avec la diffusion de spots et d'émissions avec des spécialistes venant de divers horizons, de la situation de la pandémie dans la région de Diourbel et des actions menées avec les partenaires.

Situation Programme Retrait des enfants :

Au niveau des trois départements, aucun retrait d'enfants n'a été effectué le mois de juin. D'ailleurs, ce retrait des enfants constitue une problématique dans cette région parce que l'état n'a remis aucun moyen aux autorités administratives. En plus de cela, il n'y a pas de structures d'accueil pour ces enfants. La RADDHO de Diourbel est en pourparlers avec des partenaires pour construire un centre d'accueil et de transit des enfants.

Enfants atteints de Covid-19 :

Durant ce mois de juin, un seul enfant a été testé positif à la Covid-19. Il s'agit d'un élève de l'école Notre Dame des Victoires. Il est âgé de 13 ans. Traité comme un cas simple, l'élève du fait de la stigmatisation dont il fait l'objet ne regagnera plus les salles de classe d'ici la fin de l'année scolaire comme l'a révélé sa maman lors de notre passage. Il n'a contaminé aucun de ses camarades.

Émissions :

Les trois émissions restantes, ont été diffusées au niveau des stations de la RTS, de Gox Bi FM et de Walf FM et en live sur la page facebook de l'observatoire. Sur la RTS de Diourbel, l'émission qui portait sur : ***Retournée des classes et Covid-19, le respect du droit à l'éducation a recueilli 600 vues***, ce qui veut dire hormis ceux qui écoutaient la radio que ces 600 personnes ont suivi l'émission qui avait comme invités le président du collectif départemental des gouvernements scolaires, deux enfants de l'OCB Cœur Rose, le secrétaire administratif de l'observatoire et une arabisante. A Gox Bi FM, une radio communautaire implantée à Bambey, le thème a porté : ***Retrait***

des enfants : Les limites d'une politique. Les invités étaient des membres de la croix rouge, des badiénou Gox et un éducateur spécialisé. Elle a été diffusée en direct sur facebook et a été interactive avec une participation en majorité des enfants. Le nombre de vues noté est de 500. A Mbacké, l'émission diffusée dans le même format en live et interaction a vu la participation du préfet, du coordonnateur département de l'AEMO, de l'adjoint au chef de service départemental de l'action sociale et du coordonnateur départemental de la RADDHO. L'émission a récolté 700 vues. La dernière émission a porté sur **la prise en charge psycho-sociale des enfants** avec comme invité des travailleurs sociaux. Elle a été diffusée en live sur facebook avec 350 vues. Tous les spots ont été aussi diffusés. Certaines radios comme la RTS ont participé gratuitement à hauteur de 30 spots.

A ce jour, sur les six émissions programmées, toutes ont été diffusées.

Appui aux groupes vulnérables :

La distribution des kits alimentaires se poursuit. Sur les trente neuf communes de la région, seules quinze ont distribué. Il s'agit de six communes sur 12 dans le département de Diourbel, de 5 communes sur 14 dans le département de Mbacké et de quatre communes sur les 12 communes du département de Bambey. Plusieurs personnes ont été laissées en rade et parmi elles, les handicapés. D'ailleurs en présence d'une mission de la force Covid-19, il a été souligné par le chef du service départemental de l'action sociale que 700 personnes souffrant d'handicap n'ont pas bénéficié de ces kits alimentaires. Dans le département de Mbacké, les handicapés n'ayant pas bénéficié de kits alimentaires sont au nombre de 1135. Des recours ont été déposés au niveau de l'autorité administrative pour contester le choix de certaines personnes bénéficiaires de la RNU. Des fonctionnaires en font partie. Le programme de soutien aux daaras n'est pas encore effectif alors que la situation est critique.

S'agissant de la reprise des cours, l'état ainsi que les collectivités territoriales ont doté les structures de kits sanitaires. Ce qu'il faut déplorer, c'est l'insuffisance des gels hydroalcooliques et l'état des thermoflash dont la plupart n'était pas de bonne qualité.

Justice :

L'observatoire a suivi la situation au niveau des trois prisons de Diourbel. Le confinement est toujours en vigueur. Il n'y a aucune mesure

d'assouplissement. Ce qui impacte négativement sur le séjour carcéral des détenus. Ils ne mangent pas à leur faim et ne reçoivent plus de nourriture en provenance de leur famille. La covid-19 a fait son apparition au niveau de la maison d'arrêt et de correction de Diourbel. Un détenu(il a été condamné à cinq ans de travaux forcés pour le délit de trafic de chanvre indien. Il souffre de problèmes pulmonaires) qui était parti se soigner au centre hospitalier régional Heinrich Lübke, y a chopé le virus. Il a été immédiatement transféré au centre de traitement de l'hôpital Matlaboul Fawzény. Il n'a pas fait de détour à la maison d'arrêt et de correction de Diourbel. Ce détenu avait auparavant contaminé quatre agents dont l'infirmier major et cinq autres prisonniers. Ces derniers considérés comme des cas asymptomatiques, sont isolés à la maison d'arrêt et de correction. Les autres prisons n'ont pas connu de cas Covid-19. A cause de la présence de la covid-19 dans la prison de Diourbel, les audiences et interrogatoires ont été suspendus jusqu'au 13 juillet. Une mesure dénoncée par l'observatoire de Diourbel parce qu'elle viole les droits des prévenus qui devaient faire face à la justice. Le couvre-feu a fait l'objet de manifestations qui se sont soldées par des heurts entre jeunes et policiers. Plusieurs interpellations ont eu lieu à Touba, Mbacké et Diourbel. La plupart ont été libérées. Le fait marquant est le procès qui a opposé un ASP et un gérant de boulanger. Procès au cours de laquelle, l'ASP Mamadou Badiane NDAO a été reconnu coupable de coups et blessures volontaires sur Bassirou Seck. L'observatoire a été reçu par le commissaire divisionnaire Alassane Niane qui lui avait rassuré qu'il ne protégerait pas un élément s'il était impliqué. D'ailleurs, l'ASP est exclu des rangs de la police. Un détenu a été testé positif. Il a chopé le virus au niveau du centre hospitalier régional Heinrich Lübke où il était en soins.

Situation de la pandémie :

Elle reste inquiétante dans la région de Diourbel avec la multiplication des cas. L'autre particularité, c'est le refus des populations dans leur écrasante majorité de porter des masques et de respecter les mesures barrières. A la date du 04 Juillet 2020, le nombre de cas positifs à la covid-19 dénombré dans la région de Diourbel est de 607. Le nombre de guéris est de 462. Le nombre de personnes sous traitement est de 105 dont 90 à domicile. Le nombre de décès

est de 37. Les districts sanitaires de Touba et de Diourbel comptent le plus de cas et constituent une réelle préoccupation.

Activités menées par l'Observatoire :

- Participation à la distribution des ayants droits aux kits alimentaires
- Emission radio
- Participation à la réunion avec les membres du comité national de Force Covid-19

Activités menées avec les partenaires (CDPE, ONG partenaires) :

- Sensibilisation sur les risques de relâchement
- Collaboration avec la ligue sénégalaise des droits humains avec des dons de masques aux élèves de l'école élémentaire Ibrahima Thioye de Diourbel, au regroupement des chauffeurs et aux talibés du daara de Serigne Mor Mbaye Cissé. 1500 masques ont été distribués et des gels hydroalcooliques
- Collaboration avec le point focal de CICODEV pour des émissions de sensibilisation sur la Covid-19

Recommandations :

-Diligenter l'ouverture des observatoires. Le programme a montré si besoin en était encore de l'importance de disposer de siège pour accueillir et orienter les personnes qui ne cessent de solliciter la RADDHO. Il a permis de repositionner la RADDHO.

- Apporter une plus grande attention aux personnes victimes de la Covid-19 qui sont marginalisées et stigmatisées.

- Demander au ministre de la santé et de l'action sociale de respecter les droits des agents de santé communautaire dans le paiement des indemnités dans le cadre de la force Covid-19. Ils sont laissés en rade alors qu'au niveau de certaines structures de santé, ils assurent les fonctions de point focal de Covid-19.

- Satisfaire la demande des autorités administratives de Diourbel de doter de masques aux enfants. Le préfet de Diourbel disait « Vous parlez de Covid enfants, donc, pensez à les doter de masques »

Conclusion :

Il serait souhaitable de poursuivre le programme mais en l'élargissant aux femmes et aux personnes du 3^{ème} âge. Outre les émissions, il faut penser à confectionner des masques avec le logo de la RADDHO, et les remettre aux populations.

Pour L'Observatoire

Le Coordonnateur

Malick Ciré SY